

Gérard QUÉVEAU

L'INDUSTRIE FRANÇAISE

1975 INDUSTRIE 25% du PIB
CHÔMAGE 3%

2018 INDUSTRIE 11% du PIB
CHÔMAGE 9%

Mettre La FRANCE INDUSTRIELLE EN MARCHÉ

Pour l'EMPLOI

La C3S Moderne

Le meilleur soutien

à **L'INDUSTRIE FRANÇAISE**

à l'Emploi Français

à **L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

à **La NOUVELLE INDUSTRIE de l'ÉCOLOGIE**

à **L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Les usines à la campagne en Ma

2017

	INDUSTRIE FRANÇAISE	11% PIB
	BALANCE EXTÉRIEURE	- 60 Milliards €
	CHÔMAGE	9%
	ETI INDUSTRIELLES	2000
	DÉFICIT COMMERCIAL AUTOMOBILE	- 10 Md €

	INDUSTRIE ALLEMANDE	25% PIB
	BALANCE EXTÉRIEURE	+ 250 Md €
	CHÔMAGE	3,5%
	ETI INDUSTRIELLES	6000
	EXCÉDENT COMMERCIAL AUTOMOBILE	+ 100 Md €

	INDUSTRIE ITALIENNE	24% PIB
	BALANCE EXTÉRIEURE	+ 50 Md €
	CHÔMAGE	11%
	ETI INDUSTRIELLES	3000
	EXCÉDENT COMMERCIAL AUTOMOBILE	+ 1,5 Md €

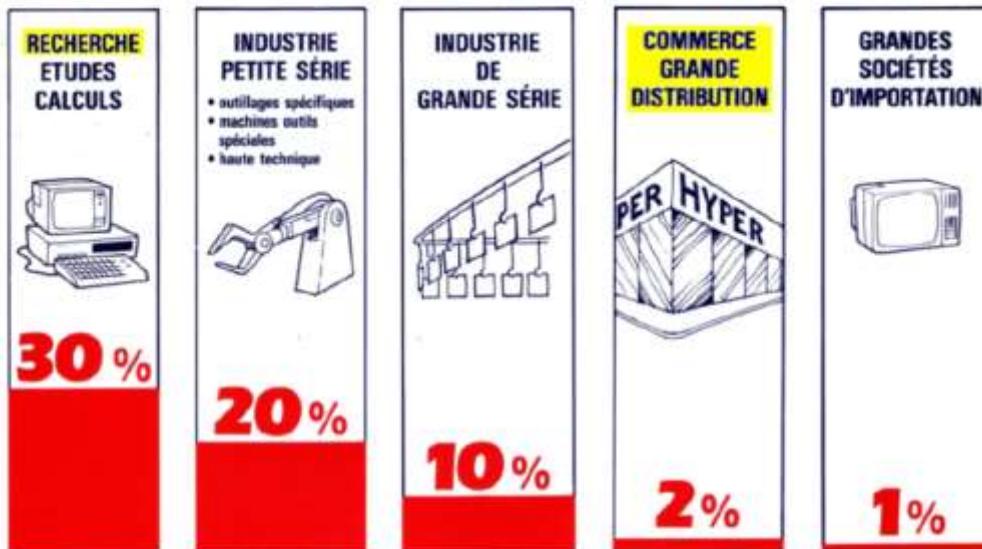
	INDUSTRIE ESPAGNOLE	25% PIB
	BALANCE EXTÉRIEURE	- 30 Md €
	CHÔMAGE	17%
	ETI INDUSTRIELLES	2000
	EXCÉDENT COMMERCIAL AUTOMOBILE	+ 5 Md €

Le CONSTAT de l'INJUSTICE depuis 50 ans

L'INÉGALITÉ DES PRÉLÈVEMENTS

Pour 70% de charges et taxes égales et uniformes sur la MAIN-D'ŒUVRE

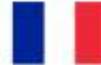
Pourcentage moyen des Charges Sociales et Taxes sur Salaires rapportées au CHIFFRE D'AFFAIRES C.A. des différents Secteurs d'Activité de la FRANCE



Imaginez que le **PARLEMENT** vote la Loi de **FINANCEMENT** de la **SÉCURITÉ SOCIALE** avec de tels paramètres ! ce serait la **RÉVOLUTION** !

et pourtant ces **CHIFFRES** sont la triste réalité depuis **50 ans** de l'**INJUSTICE FISCALE** entre La **RECHERCHE**, **L'AGRICULTURE**, **L'INDUSTRIE** et le **COMMERCE IMPORTATEUR**

Discours du Président de la République Emmanuel MACRON



devant le congrès à VERSAILLES le 9 Juillet 2018

*« Il nous faut poursuivre ce travail microéconomique de terrain et poursuivre aussi le travail afin que ce développement industriel puisse se déployer dans un cadre européen loyal. C'est pourquoi la France, avec nombre de ses partenaires, soutiendra la proposition de la Commission européenne d'apporter une **Taxe sur le Chiffre d'Affaires** sur les géants du numérique qui, aujourd'hui, ne paient pas d'impôts dans nos pays. »*

Emmanuel MACRON

C'est la première fois depuis 1970 qu'un **Président de la République Emmanuel MACRON** rappelle l'importance du **Chiffre d'Affaires** dans l'Économie mondiale.

C'est une idée révolutionnaire moderne et source d'EMPLOIS

Depuis la création de la TVA et l'introduction de la C3S Taxe sur le **Chiffre d'affaires** en 1970 par le **Président de la République Georges POMPIDOU**, Défenseur acharné de l'INDUSTRIE FRANÇAISE.



Source : La Parisien

Pour l'INDUSTRIE FRANÇAISE du 21^e siècle

C.3.S.

Contribution Sociale de
Solidarité des Sociétés

Loi du 3 Janvier 1970

Président de la République

Georges POMPIDOU

**"ARRÊTONS
LA DESTRUCTION
DE L'EMPLOI !"**

Extrait du livre « Arrêtons la destruction de l'emploi » - 1993 Gérard QUÉVEAU

Contribution **S**ociale de **S**olidarité des **S**ociétés

C.3.S. moderne

= X% (Chiffre d'affaires - Masse salariale - Amortissement)

La C3S Moderne = X% (Chiffre d'Affaires - Masse Salariale - Amortissements)

La C3S Moderne n'est pas une Taxation en cascade !

*La C3S Moderne n'est pas calculée sur chaque Facture
comme l'étaient la Taxe à la production (1936) ou la Taxe à la prestation de service remplacées par la
TVA (1954) Impôt intelligent mais pervers (La TVA Gérard Quéveau 1995)*

La C3S Moderne est calculée chaque année sur le bilan de chaque entreprise.

*La C3S Moderne est un ratio qui tient compte de l'activité annuelle de l'Entreprise, c'est à dire de
son Chiffre d'Affaires, de sa Main d'œuvre et de ses Investissements.*

*Pour chiffrer et évaluer l'Activité d'une entreprise il n'y a que le Chiffre d'Affaires.
Tous les Ratios financiers des entreprises sont exprimés et sont fonction du Chiffre d'Affaires.*

*Si le Produit est façonné en France, il coûte à chaque étape de sa production : les salaires nets plus
les Charges Sociales : 100% des salaires nets payés pour le réaliser.*

*Si ce même produit vient de l'Étranger (Pays à bas coût),
il n'aura payé aucune Charge Sociale en France.*

*Actuellement, par le jeu des Charges Sociales, à chaque étape de sa production en France, l'Industrie
capitalistique paie la totalité des Charges Sociales,*

il y a donc cumul en cascade de toutes les Charges Sociales payées en France.

D'où la fuite des capitaux, des investissements, et les délocalisations.

*La C3S Moderne, Créatrice d'emplois en France, rectifie les cumuls de Charges Sociales calculées
sur salaire.*

*Le but ultime de la C3S moderne est de créer de l'emploi en France et donc de faire en sorte que
toute délocalisation d'activité soit pénalisée.*

Plus on fait de chiffres d'affaires, plus on paie de C3S modernisée .

Plus on a d'emplois et d'investissements, moins on paie de C3S Moderne.

*Tous les ratios, toutes les décisions économiques, toutes les statistiques sont fonction du Chiffre
d'Affaires.*

Le chiffre d'Affaires représente l'Activité de l'entreprise.

France 2017

TVA	150	Milliards €
Total Salaires	400	Milliards €
Total Charges Sociales.....	400	Milliards €
Total Chiffres d'Affaires	4.000	Milliards €

Une C.3.S. Moderne de 3 %
Transfert de Charges Sociales
de 100 Milliards €
Pour l'INDUSTRIE de l'ÉCOLOGIE et de l'I.A.
Pour *Les usines à la campagne en Marche*

pour l'INDUSTRIE FRANÇAISE *en marche*
Total Charges Sociales..... 300 Milliards €
+ C3S Moderne..... 100 Milliards €

Pour l'INDUSTRIE FRANÇAISE du 21^e siècle



L'ESPOIR pour la **FRANCE**
sa recherche, son **INDUSTRIE**

Une **BAISSE** de **25%** des **CHARGES SOCIALES**
sans créer de Déficit Budgétaire

Un **CHOC** de **100 Milliards €**
grâce à la **C.3.S. Moderne**

*L'Artisanat - l'Agriculture - La Recherche - L'INDUSTRIE -
avec l'intégration des TECHNOLOGIES, Informatique, 3D,
vont redémarrer Rapidement et créer des Milliers
d'EMPLOIS durables dans les RÉGIONS FRANÇAISES*

SEULE CONDITION pour **STOPPER** le **Populisme**
et Relancer l'**EUROPE** de la Paix des Peuples

LES RISQUES COMPARÉS

Pour la Recherche et les Start up

Les risques maximums sont Études de Marché, Investissements en Main d'Œuvre, Tests, Vente de programmes, Recherche de partenaires financiers, Concurrence de groupes mondiaux, Après-vente, Financements Le commerce, l'importation n'ont que le risque de vente

L'agriculture, l'élevage

Ont le maximum de risques dus aux conditions climatiques, pour l'élevage s'ajoute les risques de fécondité, de naissances, de maladies, de nourriture, de contrôles et règlements sanitaires Internationaux, de prix mondiaux.

L'importateur de Viande ou de Céréales n'a que le risque de vente

L'industrie a le maximum de risques

Les Études, Styles, Investissements, Outillages, Démarrages, Fabrication, Contrôles, Essais, Vente, Après-vente, Garantie, Financements

" Le Risque doit toujours être calculé." Henri HEULIEZ

L'importateur n'a que le risque de vente

La Banque Assurance n'a que le risque financier

Le CHIFFRE D'AFFAIRES C.A.

Toutes les entreprises sont classées mondialement en fonction de leur Chiffre d'Affaires
La majorité des ratios financiers sont exprimés en % du Chiffre d'Affaires

- le bénéfice net,
- le résultat courant et le bénéfice d'exploitation,
- la R & D (recherche et développement),
- les investissements,
- la MBA (marge brute d'autofinancement),
- la rétribution de nombreux commerciaux calculée en % du Chiffre d'Affaires,
- l'exportation,
- les royalties versées au siège social des hypermarchés,
- les royalties des brevets et know-how,
- les statistiques de marché...

Le C.A. sert de base aux contrats et relations commerciales

- ces droits de douane sont payés en fonction du C.A.,
- les vendeurs payés en % du C.A.,
- les ristournes de fournisseurs,
- les contrats annuels de vente,
- les coûts de location des boutiques des galeries marchandes (pharmacie, vêtements...),
- on ne peut pas tricher sur le Chiffre d'Affaires de produits importés, alors qu'on peut tricher sur les bénéfices de produits importés par transfert sur des sociétés « off-shore ».

Le Chiffre d'Affaires est le principal ratio financier pour classer toutes les entreprises du monde, de l'Europe, des pays, des régions.

Mais jamais les CHARGES SOCIALES ne sont exprimées en % du CHIFFRE D'AFFAIRES

Tous les jours la Presse économique mondiale, écrite, télévision et Internet nous informent sur le Chiffre d'Affaires des entreprises.

Tous les jours les Marchés réagissent lors de l'information sur le Chiffre d'Affaires.

Depuis la TVA, les Politiques ne parlent plus jamais de Chiffre d'Affaires !

Il existe cependant un espoir prometteur :

Le Président de la République Emmanuel MACRON, son Ministre de l'économie et des finances Bruno le MAIRE, ainsi que le commissaire Européen Pierre MOSCOVICI Commissaire européen aux Affaires économiques et financières appuyés par l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ont proposés à l'unanimité de Taxer les GAFAs : Google – Apple – Facebook – Amazon sur leur Chiffre d'Affaires réalisés en EUROPE.

Cette idée géniale et moderne a été confirmée par le Président de la République Emmanuel MACRON dans son discours devant le Congrès de Versailles le 9 Juillet 2018.

« Le développement industriel puisse se déployer dans un cadre européen loyal.

C'est pourquoi la France, aux nombre de ses partenaires, soutiendrons la proposition de la Commission Européenne d'apporter une Taxe sur le Chiffre d'Affaires sur les Géants du Numérique qui, aujourd'hui, ne paient pas d'impôts dans nos pays »

La TVA a fait perdre toute notion de Chiffre d'Affaires pour le calcul de Taxe et Charges Sociales.

Tous les Ratios Financiers exprimés en % du Chiffre d'Affaires :

Le bénéfice, la MBA, les Royalties et Brevets, la R et D, les investissements, les Salaires et Primes des Vendeurs, les Ristourne Annuelles, les Loyers des commerces des Galeries Marchandes, la Productivité, l'Impact carbone en Terme de CO2, les objectifs, les Statistiques Économiques, l'impôt YouTube...

Aucun Gouvernement, depuis la création de la TVA et la création de la C3S par le Président Georges POMPIDOU n'a examiné les Charges Sociales en % du Chiffre d'Affaires.

On ne peut pas tricher sur le Chiffre d'Affaires des Produits Importés, alors que l'Importateur peut facilement tricher avec le Bénéfice réalisé avec les Produits importés par transfert des Bénéfices sur des Sociétés off-shore.

La Sécurité Sociale est issue historiquement des mutuelles créées avant 1939, et donc son système de financement paritaire a été naturellement basé sur les salaires à une époque de plein emploi après guerre.

Il est grand temps, au 21^{ème} siècle, en période de fort chômage, de changer ce mode de calcul et de le rattacher au Chiffre d'Affaires, afin de faire payer socialement les destructeurs d'emplois.

EFFETS DE LA C3S Moderne SUR LES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉ

SECTEUR	IMPACT de la C3S Moderne SUR LES CHARGES SUR SALAIRES DE L'ENTREPRISE	RAPPORT SALAIRES NETS : CHIFFRES D'AFFAIRES EN 2015
INSTITUT DE RECHERCHE MÉDICALE	- 15%	30%
BUREAU D'ÉTUDES AUTOMOBILE	-20%	25%
ETI INDUSTRIELLE	-15%	20%
CONSTRUCTION NAVALE	-6%	15%
ENTREPRISE DE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	-15%	10%
ATELIER DE CONFECTION	-20%	50%
CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE	0%	15%
PETIT MAGASIN	-5%	15%
AGRICULTURE BIO	-15%	20%
IMPORTATEUR MACHINES	+20%	8%
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE	+30%	4%
COMMERCE ÉLECTRONIQUE	+20%	10%
QUINCAILLERIE IMPORTÉE BRICOLAGE	+20%	10%
IMPORTATEUR AUTOMOBILES	+60%	2%
HYPERMARCHÉ	+30%	4%
CENTRALE D'ACHAT	+100%	1%

Toutes les sociétés dont le rapport entre les salaires nets et le chiffre d'affaires dépasse 15% sont favorisées par ce nouveau système

Une **C.3.S. Moderne** de 3 %
permet de **BAISSER**
les **Charges Sociales** de 25%
et de créer **500.000 EMPLOIS**
INDUSTRIELS et **SERVICES** en 5 ans

La Philosophie de la C.3.S. Moderne :

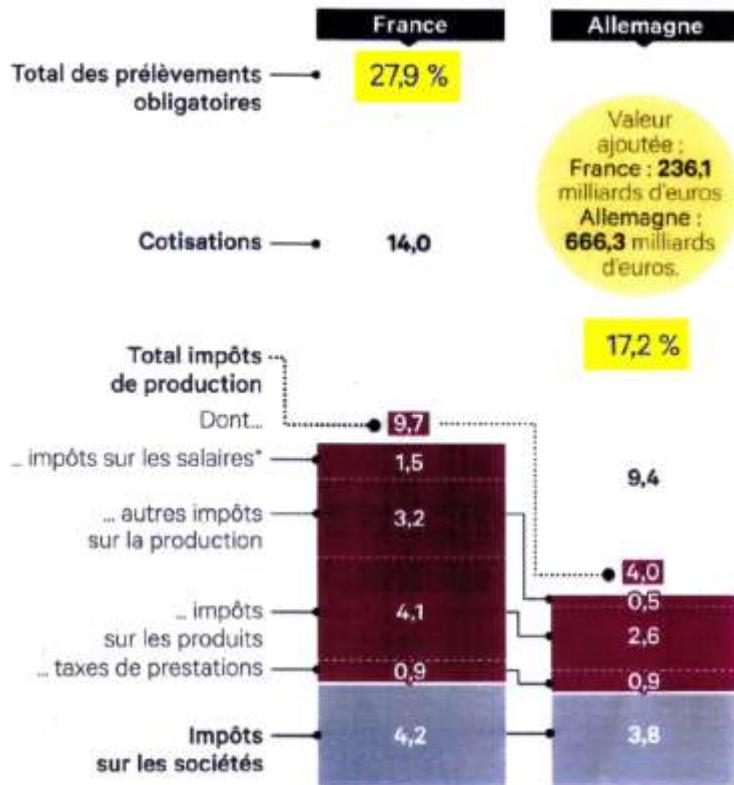
Plus on fait de Chiffre d'Affaires
Plus on paie de Charges Sociales
Plus on a d'emplois, Plus on investit
Moins on paie de Charges Sociales

*Le CICE et la TVA Sociale ne créent pas d'Emplois
car ils ne pénalisent pas l'importateur
destructeur d'Emplois
et ne favorisent pas l'Industriel Créateur d'Emplois*

Pour la même **BAISSE** de
Charges Sociales de 25 %
Il faudrait que la **TVA** devienne :
20% + 12 % **TVA Sociale** = 32 %

Le poids des prélèvements obligatoires sur les entreprises manufacturières

En % de la valeur ajoutée, en 2016



*Ils n'existent pas en Allemagne

Les Échos 17 Mai 2018



2018 PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX FRANCE ALLEMAGNE

Un article et un tableau parus dans les ÉCHOS du 17 Mai 2018 démontrent l'écart des Prélèvements entre les entreprises manufacturières en France et en Allemagne.

L'industrie Française subit 25 Milliards € de Charges en plus que l'Industrie Allemande : 10,7% de 236,1 Milliards € de Valeur Ajoutée industrielle Française soit 25 Milliards €.

Mon combat est permanent pour l'Industrie Française depuis 1988 et mon premier livre « **L'avortement Industriel** » démontre l'injustice des prélèvements entre la R et D, l'Industrie et l'Agriculture exportatrices et la Grande Distribution depuis 1975 !

Ma proposition de C3S Moderne :

3% (Chiffre d'Affaire - Masse Salariale - Amortissements) permet exactement de baisser les Charges Sociales de l'Industrie et l'Agriculture Française de 25 Milliards € sans déficit global pour la France.

La France a besoin de Réformes rapides, mais il y a urgence aussi pour la R et D, l'Industrie, l'Agriculture, l'Exportation.

C'est la Production qui créé l'emploi durable et rétablit les comptes de la Nation.

**Une C.3.S. Moderne de 3 %
permet de BAISSER
les Charges Sociales de 25%**

Pour l'INDUSTRIE FRANÇAISE de l'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Pages 16 à 55
HISTORIQUE
1981-2018
de
mes réflexions
et Analyses
pour redémarrer



L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Pages 48 à 53 Analyse de l'INDUSTRIE FRANÇAISE AUTOMOBILE
2008-2018

100.000 Emplois Perdus

10 Milliards € de Déficit Export/an

Préface de ma première Étude

L'avortement industriel en 1986

Cette bande dessinée n'est pas un pamphlet. Toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existés serait due au hasard, l'excellent coup de crayon de mon ami illustrateur, Guy ROGER, n'y serait pour rien !

Cette étude se veut une modeste contribution de bon sens au redémarrage industriel dont a besoin cette fin de XX^e siècle.

Elle est destinée aux Gouvernants, Femmes et Hommes politiques qui se dévouent pour leur Pays ; à la Presse qui véhicule les idées ; aux Banquiers, aux Financiers, aux Économistes et aux Sociologues ; aux Chefs d'entreprises, agricoles, industrielles et commerciales ; aux Syndicalistes, aux Professeurs des Écoles d'administration, de finances, de commerce et d'Ingénieurs ; aux Chercheurs, Ingénieurs et Techniciens dont dépend le progrès du monde.

L'Économie d'une Nation est quelque chose de fragile. Des théories économiques anciennes, des modèles mathématiques dépassés, des idées généreuses et égalitaires au départ, peuvent devenir, avec le temps, un fléau pour le développement économique et industriel.

Ce livre, malgré son titre choc, est un hymne à la RECHERCHE FONDAMENTALE, MÉDICALE et INDUSTRIELLE, au PRODUIT BIEN NÉ et à l'INDUSTRIE du XXI^e SIÈCLE.

Je le dédie à ma mère.

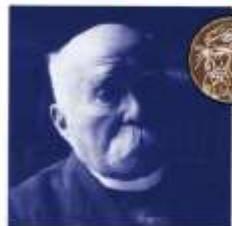
Gérard QUÉVEAU

L'Etat responsable

Gérard
QUÉVEAU
Ingénieur-
Chercheur

1988

Réflexions sur l'Education, les Sciences, les Arts, les Lettres, l'Europe, l'Economie



Préface de ma deuxième Étude

L'ÉTAT RESPONSABLE

En 1988

Pour relancer ou développer l'Economie, et spécialement l'INDUSTRIE, la liberté est indispensable, mais elle ne suffit pas ! Surtout lorsque cette liberté industrielle est accompagnée de taxes et charges disproportionnées par rapport à la concurrence mondiale.

Lorsque le Journal Officiel d'une République fait en moyenne 50 pages par jour, l'utilisation du terme LIBERALISME pour définir une politique du XXI^e siècle me paraît tout à fait erronée.

Faire voter des lois, signer des accords internationaux de coopération économique, c'est relativement simple, mais veiller continuellement à la situation de l'INDUSTRIE NATIONALE, seul un ÉTAT RESPONSABLE peut le faire.

Un grand Président de la République Française, Georges POMPIDOU, a dit un jour avec beaucoup d'humour : "lorsque les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites". Il en est ainsi de l'Economie ; lorsque les bornes fiscales du raisonnable sont franchies pour l'industrie, il n'y a plus de limite à "l'avortement industriel" ni à la dégradation du CONSENSUS SOCIAL.

Puisse un ÉTAT RESPONSABLE diriger notre pays vers le progrès en favorisant l'INDUSTRIE PRIVÉE.

Gérard QUÉVEAU

les 10 lois industrielles de Gérard Quéveau ...

- 1** 1 emploi dans la **recherche** et les **études** nourrit un minimum de **20 emplois** dans l'industrie, le commerce et les services. Seul un Pays qui développe de **bons produits** garde son **indépendance nationale** et crée du **progrès social**.
- 2** Une nation industrielle moderne ne peut survivre que s'il y a **égalité des chances** entre la **recherche civile** et la **recherche militaire**, la **recherche fondamentale** et la **recherche appliquée**.
- 3** Sans **recherche** intensive et **continue**, il n'y a jamais de bons produits.
- 4** Le **développement** d'un bon produit coûte au **minimum 7 % du chiffre d'affaires annuel** qu'il engendre.
- 5** Tous les 10 ans, le **temps d'Ingénieurs Chercheurs** nécessaire pour développer un nouveau produit doit être **multiplié par 2** pour rester compétitif sur le plan international.
- 6** Un **réseau commercial** ne survit jamais à 5 années consécutives de produits médiocres ou sans nouveau produit. Alors il se tourne vers des produits importés.

7

Un **bon produit** national crée beaucoup d'emplois ; un bon produit importé favorise le chômage.

8

Les chances de gagner dans l'industrie peuvent se définir

par la loi suivante :

CG % = % chance de gagner

RP % = % risque de perdre

CA (HT) = chiffre d'affaires hors T.V.A.

$$\text{CG \%} + \text{RP \%} = 100 \%$$

$$\text{CG \%} = \frac{\text{CA (HT)} - \left[\text{total salaires} + \text{taxes et charges sur salaires} + \text{frais financiers} \right]}{\text{CA (HT)}} \times 100$$

9

Les **taxes et charges égales et uniformes sur la main d'œuvre** de la recherche, de l'industrie, du commerce et des services, amènent automatiquement le ralentissement rapide de la recherche, la chute de l'industrie et de l'exportation, l'accroissement rapide des circuits d'importation et une augmentation du chômage.

10

Les charges et taxes sur les chercheurs tuent la découverte et le nouveau produit avant qu'ils naissent, c'est un **avortement industriel**. Pour obtenir un **produit bien né**, les charges et taxes sur les salaires de recherche, d'études et de prototypes doivent être réparties sur la consommation totale du pays.

...ou lois de la recherche et du produit bien né

Extrait du livre : L'avortement industriel - Gérard QUÉVEAU 1986

1993

GERARD QUEVEAU

Le Quotient **Q.a.d.**

Quotient **a**ménagement et **d**éveloppement

$$\text{Q.a.d.} = \frac{\text{CHARGES SOCIALES}}{\text{C.A. HORS TAXES.}} \%$$



POUR L'EMPLOI, UNE SOLUTION JUSTE,
IMMEDIATE, MODERNE, EFFICACE

Le Quotient **Q.a.d.** participe à l'**aménagement** du territoire,
à la ruralité et **développe** l'emploi par l'industrie et l'exportation.

Le Qad

Le Quotient aménagement et développement

Pour rétablir l'équité sociale et fiscale contre l'Importateur et le Producteur en FRANCE, en 1993 j'avais imaginé le Quotient activité et développement : le Qad.

Le quotient Qad est le rapport en% entre les Charges Sociales et le Chiffre d'Affaires hors taxe.

Par la loi de finance, chaque année le Parlement fixerait une Fourchette Maximale et Minimale de Charges Sociales par rapport au Chiffre d'Affaires en 1993 dans mon étude Qad

j'avais fixé un maximum de 10% et un minimum de 4% de Charges Sociales Patronales et Salariales par rapport au Chiffre d'Affaires annuelle.

Le Qad rétablirait l'équité entre la Recherche, l'Industrie, l'Agriculture et la Grande Distribution Importatrice.

Le même concept de Charges Sociales en fonction du Chiffre d'Affaires a été proposé par Serge DASSAULT et moi même avec la Taxe d'Activité, des études auxquelles j'ai participé. Pendant des années 1997-2017, nous avons essayé d'obtenir du Gouvernement ou du Parlement des simulations sans jamais obtenir satisfaction.

Le Qad a été étudié par Monsieur Alain DEMAROLLE Inspecteur des Finances du Ministère du Budget en 1996 (voir à la page 14).

Le Quotient Q.a.d. n'est pas une taxe sur le Chiffre d'Affaires, c'est seulement un instrument de mesure et de compensation pour l'équité devant les Charges Sociales.

Le Quotient Q.a.d. est un ratio économique de péréquation sociale.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES et SIMULATION

Depuis 1981 et mon premier livre l'avortement Industriel en 1986,

J'ai réfléchi à des solutions pour stopper et relancer l'Industrie Française au moment de la Création de FRANCE DESIGN HEULIEZ au Pin en 1978 centre de Recherche et d'Étude pour le style, les Études, les protos pour HEULIEZ Automobiles et HEULIEZ Bus.

Très vite en étudiant son premier Bilan j'ai constaté que ce bureau d'Études et de Recherche FRANCE DESIGN HEULIEZ dépense l'équivalent de 20% son Chiffre d'Affaires en charges Sociales Patronales et Salariales alors que les usines de Production HEULIEZ payaient seulement l'équivalent de 7% de leur Chiffre d'Affaires en charges sociales Patronales et salariales.

Le système de Charges Sociales calculé uniquement sur Salaire a continué d'augmenter systématiquement depuis des décennies.

Une seule simulation sur le Quotient aménagement et développement : Le Qad, dont l'objet était : l'encadrement des cotisations sociales par un minimum et un maximum proportionnels au Chiffre d'Affaires des entreprises a été réalisé par le cabinet du Ministre délégué au Budget et finances à la demande de Dominique de la MARTINIÈRE Directeur Général des Impôts, l'Étude avait été réalisée sous la Direction de Monsieur Alain DEMAROLLE Inspecteur des Finances, en 1996.

Cette étude était très incomplète car elle ignorait les entreprises de tailles intermédiaires, ETI et elle ignorait aussi l'impact sur l'Emploi et sur l'Exportation.

Cependant cette étude démontrait que 72% du BTP, 46% des services, 47% de l'Industrie paieraient moins de charges sociales.

50% de la Grande Distribution Importatrice serait pénalisée

35% de toutes les entreprises françaises, toutes activités verraient leurs charges sociales inchangées.

Depuis 1996, aucune simulation n'a pu être obtenue, malgré mes demandes nombreuses et permanentes auprès des différents gouvernements.

Dans une économie ouverte mondialisée, pour gagner beaucoup d'argent !

l'Idéal : faire un maximum de Chiffre d'Affaires avec un minimum d'emplois.



1981



1986



1988



1992



1993



1993



1994



1995



1996



2014



1993-2018



2018





Mes COMBATS pour l'INDUSTRIE FRANÇAISE



Gérard QUÉVEAU ●●●● 293, Ave. de Ménil - 927 Abreuville
Président du Groupe Henri Heuliez - Conseiller Régional du Pôitou-Charentes

CGJes - 9335
Cenay, le 28 avril 1993

Monsieur Nicolas SARKOZY
MINISTRE DU BUDGET
139, rue de Bercy
Téléfax 145
75572 PARIS Cedex 12

1993

Monsieur le Ministre,

Par l'assemblée de mon ami Député RPR du POITOU-CHARENTES, Henri de RICHMOND, je me permets de vous faire parvenir mes vœux : le Quotient Q.a.d. (Quotient affaires/taux de cotisations sociales).

Cette étude a été menée à Monsieur le Premier Ministre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en mes respectueux sentiments.



Gérard QUÉVEAU ●●●● 293, Ave. de Ménil - 927 Abreuville
Président du Groupe Henri Heuliez - Conseiller C.C.D. - Groupe Henri Heuliez

CGJes - 93 042
Le 20 mai 1996
CIRET - Succursale Industrielle
Billevue Saule - Bagat

Monsieur Jean-Pierre BARRAT
Ministre des Petites et Moyennes Entreprises,
du Commerce et de l'Artisanat
81, rue de Lille
75700 PARIS

1996

Monsieur le Ministre,

Je suis honoré par Monsieur Dominique de la MARTINIÈRE, Président de la Commission de la Petite Industrie, et Monsieur DEMAROLLE, Inspecteur des Finances, d'avoir accepté de recevoir mes vœux en cette période de réajustement budgétaire et de croissance d'emploi.

Je refuse que les 3 phénomènes : **Evénement budgétaire - Billevue Saule et Bagat** soit compétitif et rentable d'appliquer les mêmes règles :

- 1 C'est la **SUCREBRES** qui crée le profit, et c'est le **PROCOIT** qui crée l'EMPLOI.
De profit dans le 3, et d. plus de 20 emplois.
- 2 Un bon profit génère une hausse d'emploi.
Une hausse de cotisations sociales diminue l'emploi.
- 3 Ce n'est pas le **salutaire**, **selon** à **V** est **bas**, qu'il faut élever,
c'est le **ratio** que **V** faut élever.
- 4 Les grandes sociétés multinationales et l'administration continuent à dégrader les effectifs - selon les PME-PMI sont créatrices d'emploi.

28

□ SÉCURITÉ SOCIALE

Barrot pour un autre mode de calcul des cotisations patronales

1995

Le ministre du Travail a lancé à Strasbourg l'idée d'un nouveau mode de calcul des cotisations sociales des entreprises, prenant en compte le chiffre d'affaires réalisé et non plus la seule masse salariale. « On se rend compte, a dit Jacques Barrot, que certaines entreprises se sont beaucoup automatisées pour essayer pratiquement de s'exonérer d'une grande partie des charges ». Ce dispositif « correctif » et « moralisateur à la marge » pourrait être fondé sur un ratio chiffre d'affaires/cotisations versées.

« Lorsque l'écart deviendrait trop grand, on introduirait une petite modification qui ferait en sorte qu'une entreprise qui fait un très gros chiffre d'affaires sans employer grand monde participe un petit peu plus au financement de la protection sociale », a-t-il précisé.

(FIGARO 18 oct 95)

En 1995 Jacques BARROT Ministre du Travail émet un Ratio Chiffre d'Affaires / cotisations sociales



Groupe Henri Heuliez

Gérard QUÉVEAU ●●●● 293, Ave. de Ménil - 927 Abreuville
Président du Groupe Henri Heuliez - Conseiller C.C.D. - Groupe Henri Heuliez

CGJes - 93 042
Le 20 Mai 1996

CIRET - "Q.a.d." - Quotient affaires/cotisations sociales
(% selon lignes FC et FL)

Monsieur Jean-Pierre BARRAT
Ministre des PME, du Commerce et de l'Artisanat
Président du Conseil Régional
81, Rue de Lille
75700 PARIS

1996

Monsieur le Ministre, *Cher Jean-Pierre,*

Après avoir été reçu le 22 Mai 1996 par Monsieur de la MARTINIÈRE, Président de la Commission de la Petite Industrie, et Monsieur DEMAROLLE, Inspecteur des Finances, je tiens à apporter quelques précisions concernant le Quotient affaires/cotisations sociales.

Suite à nos nombreuses interventions auprès des Ministres et Parlementaires, pour la protection des PME-PMI, le Q.a.d. pourra être utilisé par l'Inspection des Finances, et qui sera un bonnet pour tout.

Gérard QUÉVEAU ●●● Dpt. Ing. Arts et Métiers - EST Aéro
Président Directeur Général - Chairman C.E.O. - Groupe Heurt Heulzer

QJ0000 - 12 003

Le 10 avril 2004

Objet : - **Valeur ajoutée**
- TVA sociale
- Charges sociales réduites
- C3S (ORGANIC)

Monsieur Renaud HUTTEL,
Ministre de la Fonction Publique et
de la Réforme de l'Etat
72, rue de Valenciennes
75700 PARIS

2004

Monsieur le Ministre,

Suite à nos échanges concernant le **Coefficient Équité Actif/Passif** (Dessaint - Quéveau), je voudrais rappeler avant **quelques messages clés** qui structurent notamment l'emploi et les charges sociales :

① **La notion de la Valeur Ajoutée**, en son sens le plus large (emploi en FRANCE, en date au produit « made in FRANCE », la Valeur Ajoutée comprend : les salaires et charges sociales, la taxe professionnelle, la taxe d'apprentissage et autres taxes sur salaires, plus le résultat d'exploitation, donc les dotations aux amortissements et provisions autres). De plus, les **impôts et grands cotisations d'habitat** perçus tiennent sur la V.A. au poste « résultat d'exploitation » et dérivent tout ou partie de leurs bénéfices sur son compte off-shore ; ils ne peuvent pas tricher sur leur **Chiffre d'affaires**. Dans un produit importé, on peut donc dire que la valeur ajoutée est pratiquement nulle.

② **La TVA sociale** : La TVA sociale, prélevée par la grande distribution, sur toute stabilité, ne s'ajoute pas à la justice fiscale mais la **réforme de la Sécurité Sociale** (accidents et retraite) et des **autres cotisations**, et l'impactateur destructeur d'emplois.

Avec Monsieur Serge Dessaint, et après beaucoup de recherches économiques et fiscales, nous croyons que le **Coefficient Équité Actif/Passif (C.E.A.)** mesurant le **profit de la Taxe Professionnelle**, le **financement de la Sécurité Sociale** et de plus, **assure certains d'emplois** ont un **impact positif** sur le Budget de l'Etat. Le C.E.A. est une **révolution fiscale** qui se peut être pilotée qu'on plus haut niveau de l'Etat, d'être dit par le **Président de la République**.

L'idée du C.E.A. (Dessaint - Quéveau) n'est pas de faire payer par l'Etat des réductions de charges, mais le fait est d'équilibrer les comptes sociaux tout en favorisant l'emploi, surtout l'activité atypique :
• Plus on a d'activité, d'investissement plus on crée de **chiffre d'affaires**, plus on paie,
• Plus on a d'emplois, moins on paie.

Il faut rappeler qu'il existe aujourd'hui une **taxe sur le Chiffre d'affaires** qui entraine d'un côté la **réduction** de la C3S (Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés) (ORGANIC), d'un autre côté la **taxe sur le Chiffre d'affaires** qui a un impact négatif sur la TVA.

Je rappelle beaucoup que nous ne sommes pas à la tête d'un **grand Ministère de l'Industrie Française** (Industrie et Emploi).

à votre disposition,
avec une filiale active

Gérard QUÉVEAU,

Gérard Quéveau

→ Pour donner notre idée il suffit de
modifier la "C3S" en supprimant de
la base de calcul d'affaires la **masse des
salaires**, on va ainsi avoir une **C3S**
" Plus on a d'activité, moins on paie ! "

à Madames
et Messieurs

les Sénateurs
et les Députés,

1994

Gérard Quéveau

LA FRANCE A UN BESOIN
SUPER URGENT
D'UNE REFORME FISCALE
CREATRICE D'EMPLOIS

NOTE REMISE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇOIS MULLANDE le 20 octobre 2015

NOTE POUR UNE CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITÉ DES SOCIÉTÉS
MODERNISÉE
OU C3S MODERNISÉE

2016

Depuis de nombreux années, le constat a été fait par un certain nombre d'industriels et la nécessité de transférer sur d'autres bases de calcul que les salaires, une partie des cotisations visant à financer les éléments de notre protection sociale et de notre solidarité nationale.

C'est ainsi que personnellement, j'ai été sensibilisé par les approches pragmatiques qui ont fait l'objet de plusieurs publications de Gérard Quéveau, dirigeant du Groupe Heulzer. Si à par exemple, dans tous les années 90, on peut citer le slogan « L'industrie industrielle » qui malheureusement n'est parvenue ni à aboutir au concert de démondustrialisation fait au cours des dernières années dans notre pays.

Quelques années plus tard, il proposait le C.A.D. le quotient d'aménagement et de développement. Il constatait tout simplement à l'égard la participation au financement de la solidarité nationale en fixant un pourcentage du chiffre d'affaires relatif par les sociétés et les entreprises, un plancher et un plafond.

Ce principe a ma connaissance, n'a jamais été pris en compte. Et pourtant, il était favorable à l'industrie et à la production mais un peu moins à la grande distribution... !!

LA SUPPRESSION DE LA C3S : UNE FAUSSE BONNE IDÉE.

1995

D
B
F
I
L
NL
DK
IRL
UK
GR
E
P
S
A
SE

Gérard QUÉVEAU

La TVA

IMPOT INTELLIGENT INDISPENSABLE
MAIS PERVERS !

*La TVA n'est pas une taxe
SUR la Valeur Ajoutée !
Heureusement !*

la TVA et le Q.a.d.

Un peu d'HISTOIRE sur la TVA

Les premières Taxes sur la Consommation calculée en % du Chiffre d'Affaires remontant à la première guerre mondiale :

- en Allemagne en 1916, à l'époque Georg Wilhelm Von SIEMENS (1855-1919) Premier Président de la DEUTSCHE BANK avait imaginé une Taxe améliorée appelée Taxe sur le Chiffre d'Affaires...
- en France en 1917 et 1920
- en Italie en 1919
- en Belgique en 1921

Ces taxes ont évolué en France :

Taxes uniques (perçues en une seule fois) en 1925 et loi de décembre 1936 : Taxe unique à la production.

A cette époque, des fiscalistes français cherchaient à créer une « Taxe sur la vraie valeur ajoutée », c'est à dire calculée à partir du compte d'exploitation de chaque entreprise ; heureusement, ces idées n'ont pas été retenues par les législateurs.

On faisait aussi de la TVA sans l'appliquer.

Lorsqu'un Produit passait entre plusieurs entreprises en cascade, certains Industriels obtenaient du ministre des finances des remboursements de la Taxe à la production.

Loi de septembre 1948 sur les Paiements Fractionnés.

C'est suite à la loi sur les paiements fractionnés que Maurice LAURE imagina la TVA comme Taxe Générale unique sur la Consommation.

La première application de la TVA remonte aux décrets de 1953 d'Edgar FAURE, Ministre des Finances, et surtout aux lois d'avril 1954 et janvier 1955.

La TVA – Des DATES...

- 1954 : Institution de la TVA en France.
- 1957 : Traité de Rome instituant le marché commun.
- 1958 : Taxes compensatoires dans le marché commun.
- 1967 : TVA Européenne.
- 1972 : Premier allègement de TVA sous la présidence de Georges POMPIDOU.
- 1973 : Adoption de la TVA par les États Membres de la CEE.
- 1977 : Raymond BARRE : la TVA passe de 20% à 17,6%.
1% maxi de la TVA servira au financement de la CEE.
- 1987 : Edouard BALLADUR : la TVA sur les automobiles passe de 33% à 28%.
- 1988 : La CEE préconise deux taux de TVA :
le taux normal (entre 14% et 20%),
le taux réduit (entre 4% et 9%).

Taux maximum de TVA 20%

- 1^{er} janvier 1993 : Acte unique.
- 1^{er} janvier 1997 : Régime définitif de la TVA dans L'Union Européenne.

La TVA - AVANTAGES

- *Son calcul est très simple, elle est calculée sur chaque facture Hors Taxe, et elle est payée chaque mois sur la différence entre : Les Taxes calculées sur facture et déjà réglées pas les destinataires des facture et les Taxes payées sur les factures des fournisseurs.*
- *La TVA a supprimé les Taxes à la Production et à la prestation de services en cascade*
- *Elle est réglée sur les Produits d'importation*
- ***Elle permet d'exporter sans TVA***
- *Impôt unique général sur la consommation.*
- ***La TVA est intelligente, car justement ce n'est pas une taxe sur la valeur ajoutée.***
- ***C'est une Taxe Ventes moins Achats.***
- *Elle favorise la productivité, car on peut déduire la TVA appliquée sur les investissements.*
- ***Impôt appliqué dans l'ensemble de l'Union Européenne.***
- *Impôt souple par les possibilités de taux différents suivant les produits, ainsi que par les déductions possibles.*
- *« A peu près » neutre entre l'importation et l'exportation, si la TVA ne dépasse pas 20%.*
- *Et surtout, la TVA est maintenant Européenne et bientôt mondiale.*

INCONVÉNIENTS – DÉFAUTS de la TVA

La TVA est un impôt intelligent mais pervers

Au delà de 20%, elle freine le marché domestique des Produits nationaux et favorise l'importation et le chômage. L'UNION EUROPÉENNE interdit d'ailleurs la TVA au-delà de 20%.

Au delà de 15% (20% étant le grand maximum tolérable), la TVA a beaucoup de défauts.

C'est pour cette raison que l'Allemagne a toujours été raisonnable sur la TVA, préférant équilibrer ses comptes par une industrie florissante et peu de chômage. Pour les mêmes raisons, les USA et le JAPON hésitent encore à appliquer la TVA.

Une TVA de 30% sur des Produits de Luxe, Automobiles Haut de Gamme par exemple, Elle freine beaucoup le marché domestique de ce produit, les Industriels nationaux ainsi handicapés arrêtent ces produits de Luxe, et favorisent l'importation et le chômage.

La TVA à 30% sur les grosses berlines a tué la fabrication de ces Automobiles en France.

L'industrie automobile Française a perdu 100.000 Emplois et 1.000.000 voitures fabriquées entre 2008 et 2018 et est déficitaire de 10 Milliards € par an.

L'industrie Automobiles Française ne fabrique plus de petites voitures : Charges Sociales trop élevées ni de grosses voitures de Luxe, tuées par la taxe de 33% de TVA, ni de Cabriolets C.C.

La TVA taxe le produit importé, mais ne taxe pas l'importateur et le favorise.

La Grande Distribution et les Grandes Centrales d'Achats importatrices sont favorables et plaident pour une hausse de la TVA.

- *Elle endort et engraisse l'État, car le produit importé et créateur de chômage apporte sa part au Budget.*
- *Elle réduit la consommation.*
- *Elle frappe injustement les petits revenus.*
- *L'augmentation de 1% de la TVA entraîne une chute du pouvoir d'achat*
- *Plus 1% de TVA c'est moins 0,5% de consommation*
- *Moins 1% des investissements et plus 2% du Budget de l'État*

La TVA incite à la fraude sur facture et favorise le travail au noir pour y échapper, d'où l'intérêt d'un impôt unique annuel forfaitaire pour les PÉPITES (Petites Entreprises Personnelles Industrielles et Tertiaires) couvrant : la TVA, les Charges Sociales, la Taxe professionnelle et l'impôt sur les bénéfices.

Les plus gros défauts de la TVA :

La TVA a fait perdre toute notion de chiffre d'affaires et a contribué largement à la surtaxe des salaires, faisant ainsi le lit des importateurs – distributeurs, d'où le chômage.

La TVA a tué toute recherche économique concernant le financement de la Sécurité Sociale.

L'évidence de la désindustrialisation de la France continue depuis 1975, son Déficit commercial chronique, et le chômage endémique nécessitent en urgence une baisse des Charges Sociales de 25% et donc un nouveau financement de la Sécurité Sociale par la C3S moderne.

La TVA

La TVA est un impôt intelligent mais pervers.

La TVA endort l'État sur l'état réel de l'INDUSTRIE, car le Produit importé et créateur de chômage apporte sa part au budget.

La TVA ne taxe pas l'IMPORTATEUR, elle taxe le produit importé donc le CONSOMMATEUR.

La Grande Distribution et les Grandes Centrales d'Achats importatrices sont favorables et plaident pour une hausse de la TVA.

L'augmentation de 1% de la TVA entraîne une chute du pouvoir d'achats.

Plus 1% de TVA c'est moins 0,5% de consommation.

Moins 1% des investissements et plus 2% du Budget de l'État.

L'augmentation de la TVA est une source de chômage.

La TVA SOCIALE ou COMPÉTITIVITÉ

La TVA sociale prônée par la Grande Distribution est inefficace, car elle ne rétablit pas la justice fiscale entre le créateur de produits français (secondaire et tertiaire) et donc créateur d'emplois, et l'importateur destructeur d'emplois.

Elle ne motive pas l'Industriel créateur de richesse et d'Emplois.

La CICE Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

- le CICE est trop complexe, pas visible,
- le CICE ne crée pas d'Emploi,
- le CICE favorise les Sociétés à forte marge,
- le CICE ne rétablit pas la justice fiscale et sociale entre le créateur de produits français et donc créateur d'Emplois et l'importateur destructeur d'Emplois.

La Baisse des Charges Sociales sur les Bas Salaires

- n'aide absolument pas la Recherche utilisatrice de cadres,
- favorise encore l'Importateur destructeur d'Emplois qui utilise de la main d'œuvre au SMIC,
- ne stoppe pas durablement le chômage,
- ne rétablit pas la justice fiscale et sociale entre l'Industrie Créatrice d'Emplois et l'Importateur destructeur d'Emplois.

QUELQUES NOTIONS et ÉTUDES ÉCONOMIQUES

FAUSSES – DANGEREUSES

GÉNÉRATRICES de CHÔMAGE et de DÉFICIT COMMERCIAL

Valeur Ajoutée Vraie

Dans un produit « made in FRANCE », la Vraie Valeur Ajoutée comprend : les salaires et charges sociales, la taxe professionnelle, la taxe d'apprentissage et autres taxes sur salaires, plus le résultat d'exploitation, dont les dotations aux amortissements et provisions nettes.

Si on appliquait une taxe sur la Vraie Valeur Ajoutée, ce serait une Taxe sur les entreprises et particulièrement sur les Industries de main-d'œuvre, donc encore cause de chômage.

Si on taxe la vraie Valeur Ajoutée, seuls les produits « made in France » seront taxés et non les produits importés.

La taxation de la Vraie Valeur Ajoutée est destructrice d'emplois.

Bien qu'un produit importé paie de la TVA, l'importateur (destructeur d'emplois) taxé sur la Valeur Ajoutée, ne paierait pas, ou très peu, de taxes et charges sociales.

Il y a une TVA par produit, mais il y a autant de Valeurs Ajoutées qu'il y a de métiers, professions ou sociétés.

C'est par son cheminement historique entre 1936, 1948 et 1954 que la TVA a été appelée à tort « Taxe à la Valeur Ajoutée », mais c'est une erreur de langage.

La TVA est une Taxe sur la consommation calculée sur la différence entre taxe à payer et taxe déjà payée (Ventes moins Achats).

Comptablement, on ne peut pas calculer la TVA d'une entreprise à partir de la Vraie Valeur Ajoutée ou réciproquement. C'est pour cela que la TVA n'est pas une taxe sur la Valeur Ajoutée !

Pour le Budget, pour la croissance, la consommation est tellement importante qu'elle prend la même importance que la Recherche, l'Industrie, l'Agriculture, les Services dans l'esprit des Économistes.

La consommation de produits importés favorise le chômage et le déficit commercial.

Le CHÔMAGE – Le POPULISME

L'INDUSTRIE à 10% du PIB

La France 1974-2017

En France depuis 1974 et la fin de la Présidence de Georges POMPIDOU, l'Industrie Française est en chute constante.

Les charges sociales totales : Salariales et Patronales calculées sur salaires nets sont passées de 50% à 100%.

L'Industrie Française est passée de 25% du PIB à 11% du PIB.

La Grande Distribution importatrice, protégée, super rentable a complètement bouleversé l'Économie Française.

Dans un Pays Développé

- 1 - Lorsque les charges sociales totales dépassent 75%.*
- 2 - Lorsque l'Industrie descend sous les 15% du PIB.*
- 3 - Lorsque les Grands groupes mondiaux se délocalisent avec obligation pour les sous-traitants de les suivre.*
- 4 - Lorsque le Déficit extérieur malgré des pépites devient alors constant.*
- 5 - Lorsque les Politiques et leurs économistes conseils se refusent à regarder la différence énorme qui existe en terme de risques, de valeurs et d'emplois entre la Grande Distribution importatrice et le reste des Activités économiques : Recherche – Industrie – Bâtiment – Petits commerces et Agriculture.*

Il est impossible de résorber le Chômage Chronique
Les usines à la campagne disparaissent
Le Populisme apparaît sur tout le territoire

COMPÉTITIVITÉ de la FRANCE 1975-2015

Constat 1975-2015

En 1975, suite à la politique Industrielle du Président Georges POMPIDOU, la recherche et l'Industrie Française employaient 5,5 Millions de Salariés Industriels.

En 2015 il n'y a plus que 3 Millions d'Emplois Industriels et de recherche

En 40 ans la France a perdu 2,5 millions d'Emplois Industriels,

En 40 ans les Charges Sociales totales calculées sur le Salaire Net sont passées de 50% à 100%

1% supplémentaire de Charges Sociales calculées sur salaires a coûté 30.000 chômeurs de plus.

La cause Principale du chômage reste les Charges sociales calculées sur Salaires qui sont beaucoup trop fortes et freinent les Embauches durables.

Les autres causes du chômage :

La mondialisation, l'automatisation,

La destruction du petit commerce et de la ruralité par la Grande Distribution

Le retard et l'inadaptation de la formation

Objectifs

Créer 500.000 Emplois de recherche, Industriels et Services en 5 ans

Ramener la BALANCE EXTÉRIEURE de la FRANCE positive en 5 ans.

Ramener les Charges Sociales totales calculées sur salaire à moins de 60% en 2020

Conserver notre Protection Sociale

Appliquer immédiatement en 2019 : la C.3.S. Moderne de 3% soit 100 Milliards €

Ce qui ramène les Charges Sociales totales calculées sur le Salaires Net à 50% maximum admissible pour l'INDUSTRIE

C.3.S. Moderne = % (Chiffres d'Affaires moins Masse Salariale moins Amortissements)

La C.3.S. Taxe sur le Chiffre d'Affaires créée par le Président de la République Georges POMPIDOU et le gouvernement Jacques Chaban-Delmas par la loi du 3 Janvier 1970

Pour CRÉER DE L'EMPLOI DURABLE, de L'EXPORT, de la CROISSANCE, de la RICHESSE

La principale motivation d'un Entrepreneur est de gagner de l'argent.

Pour gagner de l'argent il faut que l'activité génère un maximum de Chiffre d'Affaires avec un minimum de charges, de frais et de risques.

Les producteurs : la Recherche, l'Industrie, l'Agriculture, les Services, et l'Artisanat ont le maximum de Risques : Études, Principe de Précaution, Investissements, Outillages de Production, Ventes et Après-ventes, Garanties et Financements.

L'Importation et le commerce n'ont que le risque de vente, et la banque assurance le risque financier. (Critères Économiques de Base N°1)

Le dilemme pour l'État : aider l'Entrepreneur à gagner de l'argent en créant de l'emploi durable et stopper le Populisme.

En Allemagne Fédérale, Les Landers, les Politiques de Droite et de Gauche, les Mentalités des décideurs ont toujours favorisé la Recherche et l'Industrie Exportatrice créatrice d'Emplois durables

Entreprise de Taille intermédiaire exportatrice.

En France super centralisatrice

Les Politiques font confiance au Marché mondialisé

Ils refusent de voir les différences énormes qui existent entre la Recherche, l'Industrie Exportatrice, l'Artisanat, l'Agriculture, le Petit Commerce source d'emplois durables et la Grande Distribution Importatrice source de chômage et de bas salaires.

Pour l'INDUSTRIE FRANÇAISE du 21^e siècle la C.3.S. moderne

Les CAUSES du CHÔMAGE

La destruction de l'emploi :

- 1 - D'abord par les Charges et Taxes Sociales sur salaires excessives qui poussent en permanence à la délocalisation et à la fermeture d'usines en FRANCE.
Ces charges sociales excessives ne pénalisent pas l'Importateur.

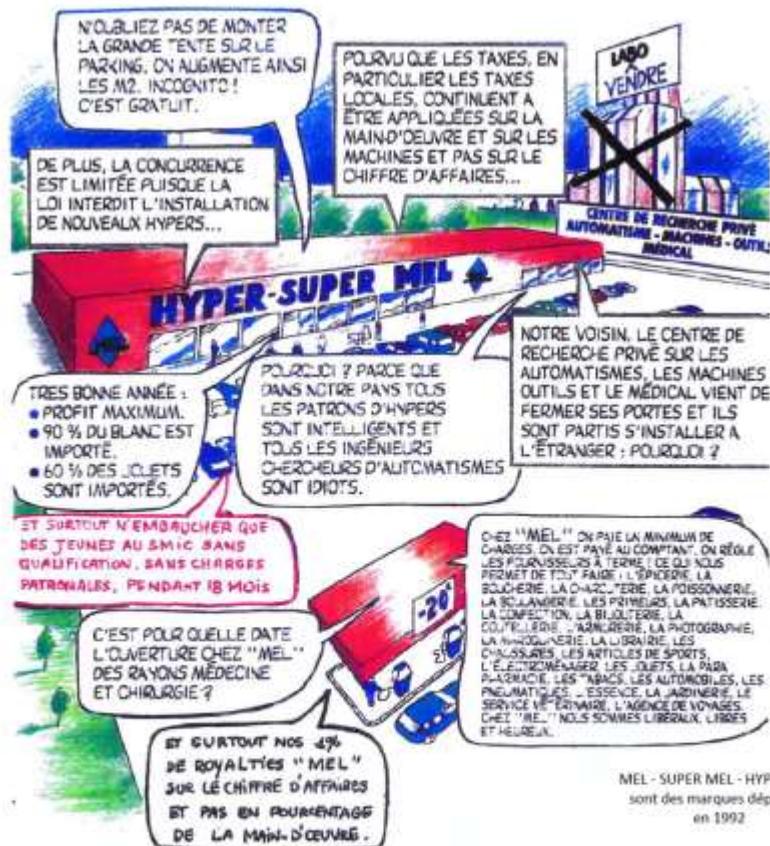
Viennent ensuite par ordre l'importance :

- 2 - Les charges sociales identiques sur tous les métiers détruisent la recherche et favorisent l'importation.
- 3 - Les aides indirectes à l'importation et la délocalisation par la taxation de la Valeur Ajoutée Vraie en particulier la Taxe Professionnelle de 1975.
- 4 - L'automatisation.
- 5 - La mondialisation des entreprises et des marchés sans accompagnement des PME et ETI.
- 6 - Le retard et l'inadaptation de la formation.
- 7 - La destruction du petit commerce et de la ruralité par la grande distribution.

La TVA a été un facteur aggravant du chômage et du déficit industriels de la France car elle a interdit toutes études et applications de Taxe sur la Chiffre d'Affaires.



Extrait du livre L'avortement industriel - Gérard QUÉVEAU 1986



"L'économie future laissera une place importante aux PETITS COMMERCES et à L'ARTISANAT".

Georges POMPIDOU - Président de la République

Extrait du livre « Et pour des chômeurs de moins... » - 1992 Gérald QUÉVEAU

PARIS 1952



Place de l'Opéra

Les "Taxes Sociales" ont joué comme des droits de douanes

**Lorsque l'on veut freiner les importations,
on crée des droits de douanes**

*"La France n'est pas à vendre, même à ses amis. Nous l'avons reçue INDÉPENDANTE,
indépendante nous la laisserons".*

Lettre de **Georges CLEMENCEAU** au Président **COOLIDGE** août 1926

Extrait du livre « Et pour des chômeurs de moins... » - 1992 Gérard QUÉVEAU



sur les produits "MADE IN FRANCE"

Lorsque l'on veut créer du chômage, il suffit de créer des "droits de douanes sociaux" sur les produits "MADE IN France", au-delà des limites supportables

"Lorsque L'ÉTAT veut favoriser l'EMPLOI, il doit favoriser le PRODUCTEUR par rapport à l'IMPORTATEUR",

"Favoriser l'IMPORTATEUR, c'est créer du CHÔMAGE".

Gérard QUÉVEAU

Extrait du livre « Et pour des chômeurs de moins... » - 1992 Gérard QUÉVEAU

LOIS ET RÈGLEMENTS SUR LE COMMERCE

1959	Rapport RUEFF-ARMAND
1963	Interdiction de la vente à perte
1966	Loi Michel DEBRÉ : application de la TVA au commerce de détail
1969	Création par Yvon BOURGES des Commissions Départementales Consultatives d'Urbanisme Commercial
1972	Sous la Présidence de Georges POMPIDOU . Paiement par les magasins de plus de 400 m ² d'une taxe au m ² (20 F/m ²) pour la retraite des vieux commerçants
1973	Loi ROYER : C.D.U.C. : Commission Départementale d'Urbanisme Commercial
1980	Libération des prix par René MONORY Ministre de l'Économie
1981	Gel des grandes surfaces pour un an
1984	Apparition des super-centrales d'achats
1993	Suspension des autorisations pour les grandes surfaces
1994	La taxe au m ² varie de 24 F à 83,50 F par m ² suivant le chiffre d'affaires et l'activité de la grande surface commerciale
1995-96	Préparation d'une nouvelle loi Jean-Pierre RAFFARIN sur le commerce : enquête d'impact pour toutes implantations nouvelles
2014	Loi sur la CONSOMMATION
2015	Loi MACRON Commerce
2018	Loi Agriculture et Alimentation

LA DISTRIBUTION sur le territoire national ne subit que la CONCURRENCE NATIONALE.
A l'inverse, L'INDUSTRIE, qui est mondiale, est en CONCURRENCE INTERNATIONALE.

CETTE ANNEE, NOUS AVONS TENU
TOUS NOS OBJECTIFS :
100 SALAIRES,
CHIFFRE D'AFFAIRES : 1 MILLIARD,
CHARGES SUR SALAIRES MAINTENUES
A MOINS DE 1% DU CHIFFRE D'AFFAIRES.
NOTRE PROFIT : 10%
NOTRE SOUCI MAJEUR : OBTENIR
L'EXCLUSIVITE DE DISTRIBUTION DE LA
NOUVELLE CAMERA LASER ETRANGERE

CETTE ANNEE, NOS CHARGES
SALARIALES SERONT DE 2% DU
CHIFFRE D'AFFAIRES !...



Un ÉTAT qui favorise la grande distribution par une sous-taxation, au détriment de l'agriculture et de l'industrie, favorise l'importation, donc le CHÔMAGE

En France, l'importateur ne paie pratiquement pas de taxes et de charges sociales.

Appliquons la **C.3.S. Moderne**
= X% (Chiffre d'affaires - Masse salariale - Amortissement)

Extrait du livre « Laissons le commerce vivre » - 1996 Gérard QUÉVEAU



FRANCE



USA

Le FINANCEMENT des PME E.T.I.

France (10% de PME) E.T.I.

Fonds Propres (pour extension – fusion – transmission) :

Quelques fonds privés français extrêmement frileux existent pour développer les PME industrielles si la société n'est pas cotée en Bourse.

Les fonds de pension étrangers sont par contre encouragés à s'intéresser au capital des PME industrielles sous-traitantes par les grands Groupes français donneurs d'ordres, et ainsi les centres de décision quittent la France.

L'Institut de Développement Industriel – I.D.I. (usines à la campagne) créé par le Président de la République Georges POMPIDOU a été privatisée en 1987.

Export : la COFACE joue son rôle d'aide aux PME exportatrices.

U.S.A. (40% de PME) Small Business Administration (S.B.A.)

Créée en 1953 par le Président EISENHOWER pour aider les Entreprises Moyennes.

SBA présente dans tous les États des USA : 3500 personnes :

« Les PME américaines doivent exporter » : volonté du Président CLINTON.

Lorsque les grandes entreprises suppriment 1000 emplois, les PME créent 3000 emplois.

S.B.A.R. (Research)

Aux USA, 10 Agences de Recherche : Agriculture – Commerce – Défense – Éducation – Énergie – Protection (Environnement) – NASA – Santé – Transports – Nouvelles Sciences.

1- Concept faisabilité : 6 mois 2- Études Prototype : 24 mois

L'entreprise peut prétendre à 100% de financement.

S.B.I.C. (Small Business Investment Capital)

Venture Capital : 1/3 par le créateur – 2/3 SBA (État)

SBA paie les intérêts jusqu'à l'équilibre, ensuite SBA prélève 10% sur le profit net

Des Milliards de \$ ont été ainsi investis dans plus de 50 000 PME américaines.

Banks USA : Prêt sur 3 ans

Avec la SBA, les Banks prêtent sur 10 ans à 20 ans. La Banks peut rétrocéder sur le marché le prêt garanti SBA (50% des cas)

S.B.A. Formation : 15 000 Cadres retraités pour aider à la formation.

S.B.A. Export : Prêt à l'Export garanti à 90% (taux 0,5%)

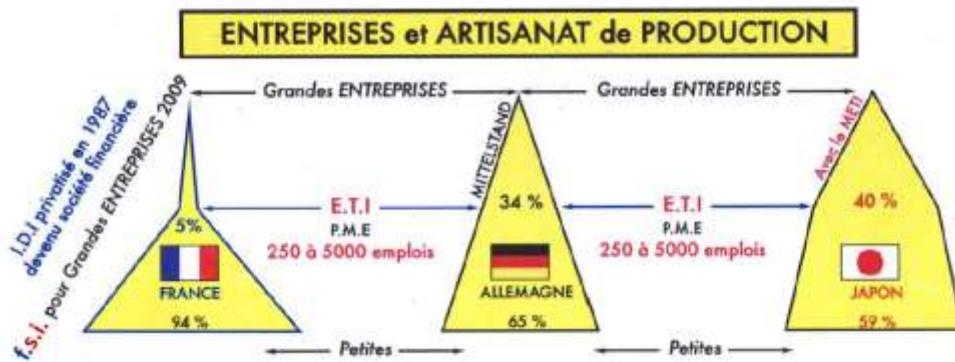
R.F.A. (34% de PME)

La RFA est une République Fédérale composée de grands Länder. Il y a un partenariat financier permanent entre les Banques des Länder et les grands Groupes allemands pour maintenir un tissu dense de PME allemandes industrielles performantes exportatrices.

JAPON (45% de PME)

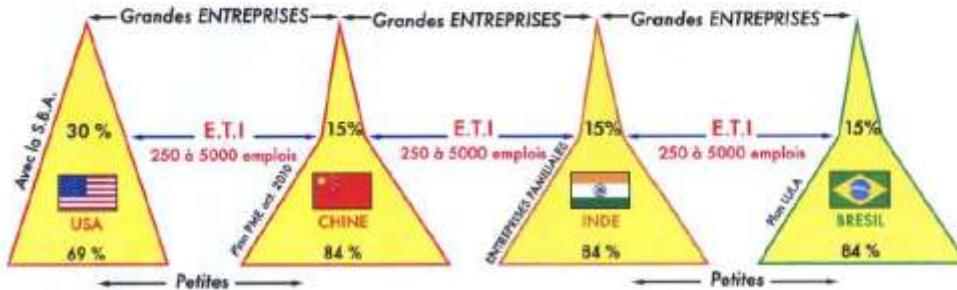
Le METI (Ministère de l'Économie et de l'Industrie) fixe les grands axes de développement. Les grandes sociétés internationales, avec l'aide des banques commerciales, appuient le développement de leurs sous-traitants. Le meilleur exemple est TOYOTA qui réalise des véhicules d'une qualité exceptionnelle grâce à ses filiales et sous-traitants (défauts inférieurs à 10 PPM).

Les grandes sociétés industrielles, qui ont vendu leur participation dans leurs filiales et n'ont pas de politique partenariale long terme, ont vu leur qualité et leur développement mondial baisser.



OCDE 2005 - ACOSS - URSSAF - ISM - SENAT

CHOMAGE et DEFICIT EXTERIEUR de la FRANCE par manque de P.M.E. E.T.I.





2008 - 2018

L'INDUSTRIE

10 ans après la Crise Financière Mondiale 2008

10 ans après le PACTE AUTOMOBILE SARKOZY-FILLON-CHATEL

Déficit automobile chronique - 10 Milliards € /an



PSA Peugeot-Citroën • RENAULT • HEULIEZ •

Comité des Constructeurs Français d'Automobiles

Août 2007

Début de la grande crise financière

Août 2008

La Crise financière devient mondiale

Janv. 2009



Création du **fsi** fond Stratégique d'Investissement
Gilles MICHEL Directeur Général ex Dg de PSA Peugeot-Citroën

20 Janv. 2009
BERCY



Discours de François FILLON *Premier Ministre 2007-2012*
de Luc CHATEL *Secrétaire d'État à l'Industrie*
10 Mars 2008 - 23 Juin 2009

9 Févr. 2009
ÉLYSÉE



Palais de l'Élysée
Lundi 9 février 2009 Nicolas SARKOZY *Président de la République 2007-2012*
PACTE AUTOMOBILE

Mars 2009

AIDE de l'ÉTAT au CCFA
3 Milliards € pour PSA Peugeot-Citroën
3 Milliards € pour RENAULT
Rien pour HEULIEZ

16 Mars 2009

Refus d'AIDE pour HEULIEZ Automobiles (28 millions € de Fonds propres)
par le **fsi** et le Secrétaire d'ÉTAT à l'INDUSTRIE

Juillet 2009

Fermeture d'HEULIEZ Automobiles 1959-2009 - Exportateur à plus de 70%
Seul carrossier Français spécialiste des CABRIOLETS et Voiture Électriques (750 Brevets internationaux)
PRÉJUDICE 2000 emplois et 1 Milliard € de déficit commercial /an

2012 :

Nouveau sauvetage de PSA Peugeot Citroën. L'ÉTAT apporte 7 Md € au capital.

2014 :

3^{ème} sauvetage de PSA Peugeot Citroën. L'État prend 12% du capital de PSA.

2015 :

Arrêt définitif après 80 ans de production des cabriolets Peugeot, les constructeur Allemands produisent
20 modèles de cabriolets exportés à 80% en 2018.

2015 :

PSA Peugeot Citroën et RENAULT sont les deux plus importants importateurs de voitures et
participent au déficit commercial pour 5 milliards € par an.

2017 :

CHINE PSA Peugeot Citroën DS en Chine chute à 1,3% du Marché

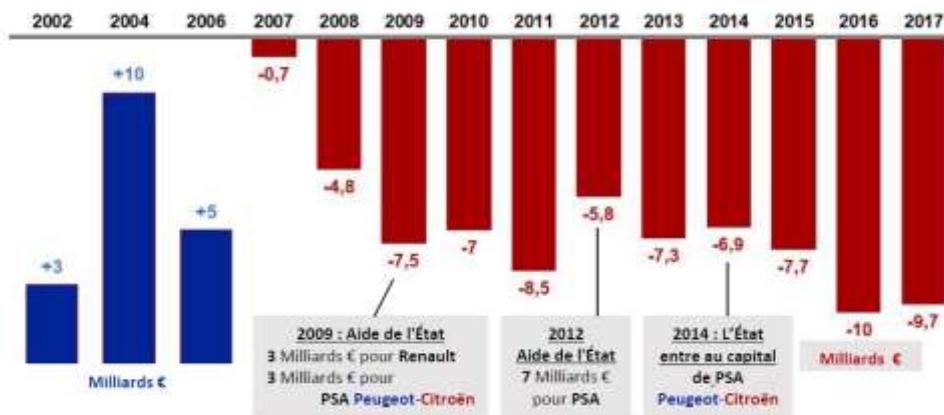
2008 - 2018

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE de la FRANCE

AUTOMOBILE de la FRANCE

Balance Commerciale Extérieure Automobile Française
 De 1980 à 2007 Toujours **POSITIVE** depuis 2008 **NÉGATIVE**
Le solde commercial de l'industrie automobile française

En Milliards € - Source Douane



<u>Emplois Industriels Automobiles</u>		<u>Production Automobile FRANCE</u>	
2008	300.000	2008	3.000.000
2018	200.000	2018	2.000.000

2017 Les Constructeurs Automobiles Français ne produisent plus de Cabriolets, Coupés Convertibles, de 4x4, de Limousines de Luxe, spécialités du Carrossier Français HEULIEZ Automobiles 1959-2009

10 Années 100.000 Emplois perdus 10 Milliards € d'Export perdus

En 2018 : 50 CABRIOLETS Coupés

Le CABRIOLET Voiture écologique (sans air conditionné moins de CO₂)

 **FRANCE 1 CABRIOLET** La Smart de Mercedes 

de 2000-2009, Production Française de
370.000 CABRIOLETS Coupés Convertibles Peugeot 206 C.C. 

Idée - Conception - Brevets - Fabrication unités toit-coffre complets
La Peugeot 206 C.C. par HEULIEZ Automobiles
95.000 CABRIOLETS C.C. OPEL Tigra Twintop

Record Mondial de Vente de CABRIOLETS - Tête des Ventes en Allemagne durant 3 ans.

PSA Peugeot Citroën et Renault ne produisent plus de CABRIOLET
HEULIEZ Automobiles seul carrossier Français de CABRIOLET a été fermé en 2009
PRÉJUDICE pour la France : 2.000 Emplois Déficit Commercial 1 Milliard €/an

 **UK 13 CABRIOLETS**

 Mac LAREN Spyder  Mini Cabrio

 Jaguar F Type  Range-Rover Evoque  Caterham Seven

 Rolls Royce Cabrio DAWN  Bentley Cabrio GT 2 Morgan 4x4 Roadster Pens 8

 Aston Martin DBII VOLANTE  Aston Martin Vantage 2 Lotus Elise EXIGE Roadster

 **USA 5 CABRIOLETS**

 2 CHEVROLET Camaro – Corvette  BMW Z4

 FORD Mustang  TESLA Roadster

Convertibles produits dans le MONDE

reste l'Automobile Image des Grandes MARQUES Automobiles Mondiales

 ALLEMAGNE	20 CABRIOLETS	
 Mercedes Benz	6 CABRIOLETS	SLC – SL – Class C Class E – Class S – AMG GT roadster
 BMW	4 CABRIOLETS	Série 2 – Série 4 Série 5 – i8 Electric
 Audi	4 CABRIOLETS	A3 – A5 – TT – R8 Spyder
 Volkswagen	1 CABRIOLET	T-ROC Cabrio
 Porsche	4 CABRIOLETS	718 Boxster – 911 Carrera 911 Targa – 911 Turbo
 Opel	1 CABRIOLET	CASCADA

 ITALIE	8 CABRIOLETS	
 2 Ferrari	488 - Portofino	 Fiat Spider Roadster
 Maserati	Grand Cabrio	 Alfa Romeo 4C Spider
 2 Lamborghini	Cabrio HURACAN Spyder - AVENTADOR Roadster	 ABARTH 124 Spider

 MEXIQUE	1 CABRIOLET	
 Volkswagen	Coccinelle	

 JAPON	2 CABRIOLETS	
 MAZDA	MIATA MX5 Toile et C.C.	 NISSAN 307 Z Roadster

SIMILITUDES HISTORIQUES

INDUSTRIE FRANÇAISE AUTOMOBILE

- 1929 :** FRANCE AUTOMOBILE 2ème Producteur mondial derrière les USA
Citroën produit 400 voitures par jour
- 1958 :** La France est 5ème Producteur mondial derrière les Usa - L'Angleterre - Le Canada
 La France première pour les Automobiles de Luxe
- 1946 :** **PLAN PONS** étatique autoritaire privilège la Régie RENAULT nationalisée, Citroën, Peugeot et ignore les constructeurs de voitures haut de gamme de Prestige Talbot - Delage - Delahomé - Hotchkiss et leurs carrossiers leaders mondiaux. Le plan Pons les prive de tous moyens financiers et de composants.
La FRANCE ne produit plus de voiture de Luxe
 La FRANCE devient un spécialiste des Voitures Bas et Moyennes Gammes
- 1975 :** **Citroën** en grande difficulté racheté par **Peugeot** perd son indépendance
- 1977 :** **Citroën** quitte le marché des USA-Canada
- 1978 :** **Peugeot** rachète **SIMCA**
- 1979 :** **SIMCA** devient **TALBOT** alors que **SIMCA** est un grand exportateur en Europe.
- 1982 :** **Peugeot** propriétaire de **Citroën** et **TALBOT (SIMCA)**
 a une dette de 30 Mds F après 8 Milliards F de perte
Arrivée de Jacques CALVET Pdg de **PSA**
- 1987 :** Fonds propres de **Peugeot** 17 Milliards F
- 1990 :** **PSA Peugeot-Citroën** lance son Plan de Voiture Électriques avec 10 ans d'avance sur ses concurrents, en partenariat avec **HEULIEZ Automobiles**
- 1994 :** Inauguration par J. CALVET - JY HELMER de la chaîne Voitures Électriques **PSA Peugeot-Citroën** chez **HEULIEZ Automobiles** Cerizay pour 30 VE par jour par Contrat, première usine au monde de Voitures Électriques
- 1996 :** 22 Janvier VISITE du PRÉSIDENT de la REPUBLIQUE Jacques CHIRAC Chez **HEULIEZ Automobiles**
- 1996 :** Inauguration par B de GUIBERT D' des Études de **PSA Peugeot-Citroën** du Centre Technique **PSA** des VE à Cerizay près d'**HEULIEZ Automobiles**
- 1997 :** **Départ de Jacques CALVET PDG de PSA Peugeot-Citroën** après le départ du Dr GI Jean Yves HELMER - **Citroën** perd le monopole des relations avec la Chine assuré désormais par **PSA** Jean-Martin FOLZ Pdg de **PSA**.
- 1999 :** La ROCHELLE Première Ville en FRANCE - Location Liselac : de 50 V.E. Peugeot 106 Electric **HEULIEZ Automobiles**
- 2002 :** **PSA** assure la fusion complète de **Peugeot** et **Citroën** dans **PSA**. Les marques **Peugeot** et **Citroën** perdent entièrement leur indépendance, sous la Direction de JM FOLZ et G. MICHEL.
La séparation complète d'une MARQUE commerciale de son processus de fabrication, dans la Mondialisation, conduit à moyen terme à la disparition de la MARQUE comme le démontre la chute de Général Motors aux USA avec la disparition des Marques Pontiac, Oldsmobile, Saturna... et en France SIMCA
Accord PSA - Toyota pour l'usine commune de KOLIN en République Tchèque
Accord PSA - Mitsubishi fournie à **PSA** les Voitures Électriques jusqu'en 2020 sans réciprocité
- 2003 :** Gilles MICHEL Directeur des Achats de **PSA** et Odile DESFORGES Directrice des Achats RENAULT exigent que leurs sous-traitants français s'installent obligatoirement à l'Étranger
- 2003 :** **PSA Peugeot-Citroën** arrête les programmes des véhicules électriques, des 4XA, des limousines Prémium en coopération depuis des décennies avec **HEULIEZ Automobiles** qui a déjà produit 500.000 camions, autobus et voitures pour **PSA** et 350.000 carrosseries de CABRIOLETS de **Peugeot 206 C.C.**
- 2003 :** Fermeture de **MATRA Automobiles** par décision de **RENAULT**
- 2008 :** L'industrie automobile française devient déficitaire pour la première fois depuis 1950 avec un déficit de 5 milliards €.
- 2008 :** **Crise Financière Mondiale**
- 2009 :** Aides de l'État au CCFA : 3 Md € pour **PSA Peugeot Citroën** 3 Md € pour Renault rien pour **HEULIEZ Automobiles**
- 2009 :** Fermeture d'**HEULIEZ Automobiles** suite aux décisions du fsi de **PSA** et du Secrétaire d'État à l'INDUSTRIE
- 2012 :** Lancement à l'usine RENAULT de FLUNY de la première voiture Électrique RENAULT Zoé
- 2014 :** Fermeture de l'usine **PSA d'AUNAY**
- 2015 :** **Peugeot** arrête la fabrication de Cabriolets après 80 ans de Production et le succès de la 206 CC Concept **HEULIEZ Auto**
- 2015 :** **PSA Peugeot Citroën DS** représente plus que 1,3 % du Marché Automobile CHINOIS
- 2017 :** Les usines **PSA** de montage n'ont plus qu'une seule ligne pour fabriquer les modèles des 4 marques **PSA Peugeot Citroën DS OPEL**
Cannibalisation des modèles
- 2017 :** Le déficit commercial automobile de la France est de 10 Milliards €
- 2018 :** Des plans sociaux Automobiles sont annoncés pour le passage du Diesel à l'Électrique

FRANÇAISES

INDUSTRIE FRANÇAISE POIDS LOURDS - BUS - AUTOCARS

- 1922-1924 : Croisière Noire (Afrique) de **Citroën**
- 1931 : Croisière Jaune (Chine) de **Citroën**
- 1934 : Croisière Blanche (USA - CANADA - ALASKA) de **Citroën**
Les Poids lourds de Citroën sont vendus dans le monde entier.
- 1946 : **Plan PONS** étatique et autoritaire qui impose des regroupements.
- 1967 : **Vente division Poids Lourds de Citroën (Autocars 23 et 60 Heuliez) à BERLIET**
Arrêt de 15 années de partenariat exclusif **CITROËN** (châssis) et HEULIEZ
1500 Autocars et Camions **Citroën** Heuliez
- 1968-1974 : Berliet et Saviem perdent le marché Autocars luxe et tourisme au profit des allemands Mercedes Benz, Setra et Man
- 1974 : **L'industrie française du poids lourds Autocars perd des parts de marché et descend sous les 50%**
Mercedes et SETRA dominent le marché des Autocars Prémium
- 1974 : Premier choc **PÉTROLIER**
- 1975 : **Création de la société HEULIEZ-BUS** constructeur d'Autobus Urbains
- 1976 : **Le Président de la République V. Giscard d'Estaing refuse la fusion Berliet-Volvo et la fusion Saviem-Man et influence le regroupement Berliet-Saviem qui devient RVI sans rentabilité**
- 1979 : **1er bus articulé HEULIEZ BUS**
HEULIEZ BUS gagne le concours du Bus Européen futur GG 79-85
- 1982 : Accord **HEULIEZ BUS** et RVI
- 1992 : Création de l'usine Poids Lourds **SCANIA** d'Angers
- 1992 : Accord **HEULIEZ BUS-RVI-VOLVO**
- 2000 : Volvo devient propriétaire de Renault VI qui devient **RENAULT TRUCK**
RENAULT BUS devient **IVECO Bus**
HEULIEZ-BUS est dans le groupe **CNH** industrial
- 2015 : **RENAULT-TRUCK n'est plus dans les 10 premiers constructeurs poids lourds mondiaux**
- 2015 : **La FRANCE n'assure plus que la fabrication de 15% de ses besoins en Poids Lourds**
- 2015 : **La FRANCE n'a plus que deux constructeurs d'autocars et d'autobus IVECO et HEULIEZ**

Le même constat d'ERREURS et d'ÉCHECS Français pourrait être fait pour les INDUSTRIES du TEXTILE, de la CHIMIE, de la MACHINE OUTIL

Gérard Quéveau

Amik Farm - 79140 Le Pin - France



INGÉNIEUR A.M. & E.S.T. AÉRO

2014

**Lettre envoyée
au Président de la République
aux Présidents de Région,
aux Députés.**

Depuis des décennies, j'ai démontré l'inégalité de traitement fiscal et social en France entre l'Importateur Distributeur et le Chercheur Industriel Exportateur à travers différentes études économiques.

Je suis attentivement le projet de suppression de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés C3S initiée en 1970 et revue en 1992 et 2005. Ce serait une erreur pour les comptes sociaux et pour le budget de supprimer la C3S.

Supprimer la C3S c'est encore creuser l'écart entre la grande distribution protégée à faibles salaires et l'Industrie Exportatrice Française surtaxée.

La C3S a montré son efficacité depuis 40 ans pour le financement social du petit commerce et des indépendants, mais il faut la moderniser pour l'Emploi dans la Recherche, l'Industrie Exportatrice, l'Agriculture et les Services.

La **nouvelle C3S** devrait être calculée comme un pourcentage % du Chiffre d'Affaires diminué de la masse salariale de la Société et des amortissements.

Nouvelle C3S = X % (Chiffres d'Affaires – masse salariale – amortissements)

La **nouvelle C3S** financerait la politique familiale et équilibrerait la Sécurité Sociale Générale.

Le chômage, la retraite et les accidents du travail resteraient financés par les charges sociales sur salaires.

Il ne s'agit pas d'une réduction de la politique sociale mais d'un financement équilibré adapté à l'industrie et à l'agriculture dans la mondialisation.

1% de nouvelle C3S serait supérieur à 20 milliards d'€ en 2014.

Cette **nouvelle C3S** deviendrait une arme efficace contre le chômage et le déclin de l'Industrie Française, elle rétablirait l'équilibre et la justice entre l'Importateur Distributeur (avec une masse salariale faible) et la Recherche et l'Industrie Exportatrice (avec des masses salariales fortes) et de gros investissements en FRANCE.

La philosophie sociale et économique de cette C3S **modernisée** est :

Plus on fait de chiffres d'affaires, plus on paie de C3S

Plus on a d'emplois, plus on investit, moins on paie de C3S.

J'espère que cette C3S **modernisée** sera adoptée par le Parlement pour créer de l'emploi dans la Recherche, l'Industrie Exportatrice Française et réduire le chômage en France.

Gérard QUÉVEAU

Le gouvernement Français doit avoir en vue d'encourager la fabrication des produits les plus appropriés.

Thomas JEFFERSON - Président des USA

"Être FORT, depuis que le monde existe, c'est la question. L'ALLEMAGNE y reste fidèle".

Georges CLEMENCEAU - Président du Conseil

"L'EUROPE vivra par ses INVENTIONS".

Helmut SCHMIDT - Chancelier de RFA

"L'ÉTAT peut et doit orienter dans ses grandes lignes l'Économie Nationale".

Georges POMPIDOU - Président de la République

Georges POMPIDOU

Le Président de la République

La France 3^{ème} Puissance Industrielle Mondiale

Programme nucléaire - AIRBUS - SNECMA- GE CFM -
ARIANE - TGV - AUTOROUTES - CONSTRUCTION -
La DÉFENSE - FRONT DE SEINE - La CULTURE -
Musées d'ORSAY - BEAUBOURG - Usine de la
Monnaie de Pessac - Loi Formation Professionnelle -
Commission **USINES à la Campagne** (Jean
CHARBONNEL) - Parlement Européen -
Suffrage universel 1969 -1974 - Prélèvements
obligatoires stables à 36,5% du PIB.

Extrait du livre « L'état responsable » - 1988 Gérard QUÉVEAU

Dessin de Jacques FAIZANT
Pour le Décès du Président Pompidou 1974



*Donner à la France
un avenir
à l'occident*